

leur / leurs : théorie et exercices

Le mot « leur » appartient à deux classes grammaticales :

1. « Leur/leurs » est un déterminant possessif

- Les déterminants possessifs servent à exprimer à qui appartient un objet.

→ Ex : *mon, ma,* _____

- « Leur/leurs » indique qu'il y a **plusieurs** possesseurs.

→ Ex : **Léa** va au marché avec _____ mère

→ Ex : **Léa et Luc** vont au marché avec _____ mère.

- On utilise « **leur** » au singulier quand les personnes possèdent **qu'une seule chose**. Le nom qui suit est au singulier.

→ Ex : *Léa et Luc* enfilent _____ **veste**. Ils ont chacun une seule veste.

- On utilise « **leurs** » au pluriel quand les personnes possèdent **plusieurs** choses. Le nom qui suit est au pluriel.

→ Ex : *Léa et Luc* enfilent _____ **chaussures**. Ils ont chacun deux chaussures.

2. « leur » est un pronom personnel

- Les pronoms personnels se trouvent généralement devant le verbe. Ils servent à remplacer un groupe nominal.

→ Ex : *me, te, le, la, les, lui, nous, vous, ...*

→ Ex : *Je parle à ma voisine. Je _____ parle.*

- On utilise « leur » pour remplacer un CVI pluriel qui désigne des personnes.

→ Ex : *Je donne des fleurs à mes parents.* >> *Je _____ donne des fleurs.*

→ Ex : *Elle parle aux journalistes.* >> *Elle _____ parle.*

- « Leur » en tant que pronom ne prend **JAMAIS** de « S ».